



0 100 200 m

Canalisation de gaz DN 200 – arrêté préfectoral 15 DCSE SERV 26 du 3/11/2015

Limite SUP 1 à 50 mètres de la canalisation de gaz DN 200

Légende

- 77054_PRESCRIPTION_PCT_20190215
- Éléments de la trame bleue protégés
- ★ Éléments protégés, loi Paysage
- 77054_PRESCRIPTION_SURF_20190215
- /// Bande des 50 m
- ▨ Cours de l'Yonne protégé
- ▨ Emplacements réservés
- ▨ Espaces boisés classés
- ▨ Espaces verts, loi Paysage
- ▨ Zone inondable
- 77054_INFO_PCT_20190215
- ★ Exploitations agricoles potentiellement nuisantes
- 77054_INFO_LIN_20190215
- Canalisation de gaz DN 200
- Lignes à haute tension
- Périmètre de zone spéciale de recherche et d'exploitation de carrières
- ▨ Permis exclusif de recherches d'hydrocarbures
- 77054_HABILLAGE_TXT_20190215
- 77054_ZONE_URBA_20190215
- UA : centre ancienne
- UB : extensions pavillonnaires
- UC : urbanisation à faible densité
- UCA : urbanisation à faible densité
- UEa : affecté aux équipements collectifs publics
- UEb : affecté à la reconversion du château et de son parc
- UY : emprises ferroviaires
- 1AU : urbanisation future
- A : zone agricole
- Ac : zone d'exploitation de carrière
- N : zone naturelle
- Nb : château de La Brosse-Montceaux
- Nd : terrain de camping
- Nka : Petit Perrichois
- Nxb : centre d'essai automobile
- Nzh : zone humide avérée

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

La Brosse-Montceaux

ELABORATION	1 ère REVISION	PIECE N° 3. 2
prescrite le : 19 septembre 2014	prescrite le :	<p>PLAN DE ZONAGE (1/2.000)</p> <p>VU pour être annexé à la délibération du : 15 février 2019</p>
arrêté le : 17 novembre 2016	arrêté le :	
approuvée le : 26 juin 2018	approuvée le :	
modifiée le : 15 février 2019	modifiée le :	
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :	
mise à jour le :	mise à jour le :	

